

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 29 janvier 2018 N°314

Ascométal : réunion des parties prenantes mardi 30 janvier à 12h à Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, prend acte de la décision du Tribunal de grande instance de Strasbourg, qui a arrêté ce jour un plan de cession du groupe Ascométal.

Cette décision permet la reprise de la quasi-totalité des sites d'Ascométal et des salariés qui y sont attachés, par le groupe industriel Schmolz & Bickenbach qui opère déjà sur le marché des aciers spéciaux. Ce plan de reprise prévoit l'injection de 82 millions d'euros d'investissements sur les quatre prochaines années dans les cinq sites repris (Les Dunes dans le Nord, Hagondange et Custines en Lorraine, Le Marais dans la Loire, Fos-sur Mer dans les Bouches-du-Rhône).

La société Ascoval (détenue à 60 % par Ascométal et à 40 % par Vallourec) n'est pas intégrée au périmètre de reprise et est maintenue en redressement judiciaire.

Le Gouvernement rappelle à ce titre que le groupe Schmolz & Bickenbach, s'est engagé auprès du tribunal à participer à la recherche d'une solution pour Ascoval et ses salariés, notamment en :

- concluant un contrat d'approvisionnement de 80 000 tonnes d'acier par an, pour une période allant jusqu'à deux ans ;
- apportant son savoir-faire et en assurant un appui technique au site ;
- proposant des postes aux salariés d'Ascoval ;
- reprenant éventuellement certaines activités du site.

Il souligne en outre que Vallourec avait consenti à l'autre candidat à la reprise un effort financier de près de 37 millions d'euros pour maintenir un approvisionnement durable en aciers spéciaux.

Le Gouvernement appelle à la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes et reste totalement mobilisé pour trouver une solution soutenable pour Ascométal et en particulier pour Ascoval et les 300 salariés concernés.

C'est pourquoi Bruno Le Maire réunira mardi 30 janvier à 12h à Bercy les dirigeants des groupes Vallourec et Schmolz & Bickenbach. Il a également invité le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, et les parlementaires concernés.

Il échangera également avec les organisations syndicales afin d'envisager les modalités de soutien à ce site et à ces salariés.